

No. 387

**UNITED STATES OF AMERICA
and
CANADA**

**Exchange of notes constituting an understanding relating
to post-war economic settlements. Washington, 30 No-
vember 1942**

Official text: English.

Filed and recorded at the request of the United States of America on 24 January 1952.

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
et
CANADA**

**Échange de notes constituant un arrangement concernant
la restauration économique d'après-guerre. Washington,
30 novembre, 1942**

Texte officiel anglais.

*Classé et inscrit au répertoire à la demande des États-Unis d'Amérique le 24 janvier
1952.*

No. 387. EXCHANGE OF NOTES CONSTITUTING AN UNDERSTANDING¹ BETWEEN THE UNITED STATES OF AMERICA AND CANADA RELATING TO POST-WAR ECONOMIC SETTLEMENTS. WASHINGTON, 30 NOVEMBER 1942

I

The Secretary of State to the Canadian Minister

DEPARTMENT OF STATE

Washington, November 30, 1942

Sir :

I have the honor to set forth below my understanding of the conclusions reached in conversations which have taken place from time to time during the past year between representatives of the Government of the United States and the Government of Canada with regard to post-war economic settlements.

Our two Governments are engaged in a cooperative undertaking, together with every other nation or people of like mind, to the end of laying the bases of a just and enduring world peace securing order under law to themselves and all nations. They have agreed to provide mutual aid both in defense and in economic matters through the Ogdensburg and Hyde Park Agreements and subsequent arrangements. They are in agreement that post-war settlements must be such as to promote mutually advantageous economic relations between them and the betterment of world-wide economic relations.

To that end the Governments of the United States of America and of Canada are prepared to cooperate in formulating a program of agreed action, open to participation by all other countries of like mind, directed to the expansion, by appropriate international and domestic measures, of production, employment, and the exchange and consumption of goods, which are the material foundations of the liberty and welfare of all peoples ; to the elimination of all forms of discriminatory treatment in international commerce, and to the reduction of tariffs and other trade barriers ; and, in general, to the attainment of all the economic objec-

¹ Came into force on 30 November 1942 by the exchange of the said notes.

[TRADUCTION¹ — TRANSLATION²]

N^o 387. ÉCHANGE DE NOTES CONSTITUANT UN ARRANGEMENT³ ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LE CANADA CONCERNANT LA RESTAURATION ÉCONOMIQUE D'APRÈS-GUERRE. WASHINGTON, 30 NOVEMBRE 1942

I

Le Secrétaire d'État des États-Unis au Ministre du Canada aux États-Unis

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Washington, le 30 novembre 1942

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'exposer ci-après ce que je crois être les conclusions auxquelles ont abouti les entretiens que les représentants du Gouvernement des États-Unis et ceux du Gouvernement du Canada ont eu, de temps à autre, entre eux, au cours de l'année écoulée, touchant la restauration économique d'après-guerre.

Nos deux Gouvernements poursuivent en commun, avec tous les autres peuples ou nations animés du même esprit, une action tendant à poser les assises d'une paix universelle juste et durable devant faire régner entre eux et toutes les nations un ordre fondé sur le droit. Ils ont convenu, par les accords d'Ogdensburg et de Hyde Park et par des accords ultérieurs, de se porter mutuellement secours tant pour les fins de la défense qu'en matière économique. Ils sont d'accord pour penser que la restauration d'après-guerre devrait permettre l'établissement entre eux de rapports économiques mutuellement avantageux, de même que l'amélioration des relations économiques mondiales.

A ces fins, les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Canada sont prêts à collaborer ensemble à l'élaboration d'un programme d'action concertée, auquel tous les autres pays animés du même esprit pourront s'associer, tendant par des mesures internes et internationales appropriées à l'expansion de la production, de l'embauchage et de la circulation et de la consommation des produits, fondements matériels de la liberté et du bien-être de tous les peuples, de même qu'à l'élimination du commerce international de toute forme de traitement différentiel, à l'abaissement des tarifs douaniers et à la diminution des autres entraves au

¹ Traduction du Gouvernement canadien.

² Translation by the Government of Canada.

³ Entré en vigueur le 30 novembre 1942 par l'échange desdites notes.

tives set forth in the Joint Declaration made on August 14, 1941, by the President of the United States of America and the Prime Minister of the United Kingdom¹.

Our Governments have in large measure similar interests in post-war international economic policy. They undertake to enter at an early convenient date into conversations between themselves and with representatives of other United Nations with a view to determining, in the light of governing economic conditions, the best means of attaining the above-stated objectives by agreed action on the part of our two Governments and other like-minded Governments. In the conversations to be undertaken between the Governments of the United States of America and of Canada they will seek to furnish to the world concrete evidence of the ways in which two neighboring countries that have a long experience of friendly relations and a high degree of economic interdependence, and that share the conviction that such reciprocally beneficial relations must form part of a general system, may promote by agreed action their mutual interests to the benefit of themselves and other countries.

If the Government of Canada concurs in the foregoing statement of conclusions, I would suggest that the present note and your reply to that effect should be regarded as placing on record the understanding of our two Governments in this matter.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

Cordell HULL

The Honorable Leighton McCarthy
Minister of Canada

II

The Canadian Minister to the Secretary of State

CANADIAN LEGATION

No. 760

Washington, November 30th, 1942

Sir :

I have the honour to refer to your note of November 30th, 1942, setting forth your understanding of the conclusions reached in conversations between representatives of the Government of Canada and the Government of the United States with regard to post-war economic settlements. That understanding is as follows.

¹ League of Nations, *Treaty Series*, Vol. CCIV, p. 381.

commerce et, d'une façon générale, à la réalisation de tous les objectifs économiques exposés dans la Déclaration commune que le Président des États-Unis d'Amérique et le Premier Ministre du Royaume-Uni ont faite le 14 août 1941¹.

Nos Gouvernements ont, dans une large mesure, un même intérêt à la politique économique internationale d'après-guerre. Ils s'engagent à entamer dans un avenir aussi prochain que possible des pourparlers tant entre eux qu'avec les représentants d'autres Nations Unies en vue de déterminer, à la lumière des conditions économiques actuelles, le moyen le plus propre d'atteindre les objectifs précités par l'action concertée de nos deux Gouvernements et des autres Gouvernements animés du même esprit.

Dans les entretiens qui vont avoir lieu, les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Canada tenteront de donner au monde une preuve réelle de la façon dont deux pays voisins, unis par un long passé de relations amicales, étroitement interdépendants au point de vue économique, et tous deux convaincus que leurs relations réciproquement avantageuses devraient faire partie d'un système général, peuvent, par une action concertée, promouvoir, à leur avantage et à l'avantage des autres pays, leurs intérêts communs.

Si le Gouvernement du Canada approuve l'exposé de conclusions qui précède, je propose que la présente Note et votre réponse marquant cette approbation soient réputées consacrer l'accord intervenu entre nos deux gouvernements sur ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

Cordell HULL

L'Honorable Leighton McCarthy
Ministre du Canada

II

Le Ministre du Canada aux États-Unis au Secrétaire d'État des États-Unis

LÉGATION DU CANADA

N° 760

Washington, le 30 novembre 1942

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer à la Note du 30 novembre 1942 par laquelle vous exposez ce que vous croyez être les conclusions auxquelles ont abouti les entretiens qui se sont déroulés entre les représentants du Gouvernement du Canada et ceux du Gouvernement des États-Unis d'Amérique au sujet de la restauration économique d'après-guerre. Cet exposé se lit comme suit :

¹ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. CCIV, p. 381.

Our two Governments are prepared to cooperate in formulating a program of agreed action, open to participation by all other countries of like mind, directed to the expansion, by appropriate international and domestic measures, of production, employment, and the exchange and consumption of goods, which are the material foundations of the liberty and welfare of all peoples; to the elimination of all forms of discriminatory treatment in international commerce, and to the reduction of tariffs and other trade barriers; and, in general, to the attainment of all the economic objectives set forth in the Joint Declaration made on August 14th, 1941, by the President of the United States of America and the Prime Minister of the United Kingdom.

Our Governments have in large measure similar interests in postwar international economic policy. They undertake to enter at an early convenient date into conversations between themselves and with representatives of other United Nations with a view to determining, in the light of governing economic conditions, the best means of attaining the above-stated objectives by agreed action on the part of our two Governments and other like-minded Governments. In the conversations to be undertaken between the Governments of Canada and of the United States of America they will seek to furnish to the world concrete evidence of the ways in which two neighbouring countries that have a long experience of friendly relations and a high degree of economic interdependence, and that share the conviction that such reciprocally beneficial relations must form part of a general system, may promote by agreed action their mutual interests to the benefit of themselves and other countries.

I am instructed to inform you that the Government of Canada concur in the foregoing statement of conclusions and agree to your suggestion that your note of November 30th, 1942, and this reply should be regarded as placing on record the understanding of our two Governments in this matter.

Accept, Sir, the renewed assurance of my highest consideration.

Leighton McCARTHY

The Hon. Cordell Hull
Secretary of State of the United States
Washington, D. C.

Nos deux Gouvernements sont prêts à collaborer ensemble à l'élaboration d'un programme d'action concertée, auquel tous les autres pays animés du même esprit pourront s'associer, tendant par des mesures internes et internationales appropriées à l'expansion de la production, de l'embauchage et de la circulation et de la consommation des produits, fondements matériels de la liberté et du bien-être de tous les peuples, de même qu'à l'élimination du commerce international de toute forme de traitement différentiel, à l'abaissement des tarifs douaniers et à la diminution des autres entraves au commerce et, d'une façon générale, à la réalisation de tous les objectifs économiques exposés dans la Déclaration commune que le Président des États-Unis d'Amérique et le Premier ministre du Royaume-Uni ont faite le 14 août 1941.

Nos Gouvernements ont, dans une large mesure, un même intérêt à la politique économique internationale d'après-guerre. Ils s'engagent à entamer dans un avenir aussi prochain que possible des pourparlers tant entre eux qu'avec les représentants d'autres Nations Unies en vue de déterminer, à la lumière des conditions économiques actuelles, le moyen le plus propre d'atteindre les objectifs précités par l'action concertée de nos deux gouvernements et des autres Gouvernements animés du même esprit. Dans les entretiens qui vont avoir lieu, les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Canada tenteront de donner au monde une preuve réelle de la façon dont deux pays voisins, unis par un long passé de relations amicales, étroitement interdépendants au point de vue économique, et tous deux convaincus que leurs relations réciproquement avantageuses devraient faire partie d'un système général, peuvent, par une action concertée, promouvoir, à leur avantage et à l'avantage des autres pays, leurs intérêts communs.

Je suis chargé de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada approuve l'exposé de conclusions qui précède et qu'il se rallie à votre proposition que votre Note du 30 novembre 1942 et la présente réponse soient réputées consacrer l'accord intervenu entre nos deux Gouvernements sur ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

Leighton MC CARTHY

L'Honorable Cordell Hull
Secrétaire d'État des États-Unis
Washington, D. C.

